

SYNTHESE DE L'ENTRETIEN CAPITALISATION, FERT

PARTENARIAT

La relation entre FERT et la coopérative Khémisset Chaouia a commencé de manière progressive et plus précisément en 1997. Ce partenariat a connu trois grande phases :

1. Une phase initiale informelle qui a permis la mise en place des bases, de la confiance et des objectifs communs
2. Une phase de création de la coopérative sans aucune activité pendant 2 ans
3. La phase projet dans le cadre du PCM

1. la phase initiale :

durant cette phase, la coop. n'existait pas. Avant, FERT était en contact avec l'INRA de Settat dans le cadre d'un réseau méditerranéen de recherche. Au départ, et sur la demande du FERT, c'est l'INRA qui a facilité le premier contact entre FERT et quelques agriculteurs de la région Khémisset Chaouia.

A partir de là, il y a eu plusieurs séries de contacts qui ont permis une connaissance mutuelle en plus de petites réunions de discussions sur le contexte, les problèmes rencontrés par les agriculteurs, comment ils travaillaient, ensemble ou pas...

Dans un premier temps, FERT avait demandé aux agriculteurs de créer un petit groupe technique et de rentrer dans le réseau méditerranéen afin de participer à des actions de recherche et développement avec l'INRA sur des thèmes qui concernaient l'agriculture. En parallèle, FERT a essayé de d'identifier avec les agriculteurs des thèmes fédérateurs qui leurs permettraient de travailler ensemble.

Ça a fonctionné comme ça, de manière informelle durant 2 années, pendant lesquelles, le groupe d'agriculteurs s'est un peu consolidé, renforcée et la confiance s'est établit petit à petit entre les membres du groupe et FERT. Egalement, FERT a renforcé son accompagnement aux groupe d'agriculteurs et l'a recentré sur les céréales et les légumineuses : préparation du sol, date des semis, variétés, matériel... jusqu'au là, c'était sans moyens financiers particuliers.

2. Phase intermédiaire : création de la coop. :

A partir de 1999, FERT a senti que les agriculteurs étaient sérieux et intéressés par l'appui technique apporté et a commencé à discuter avec le groupe d'agriculteurs sur l'importance de se formaliser et les avantages s'ils se constituent en groupe officiel sous une forme ou sous une autre. Le groupe a choisi de s'organiser en coopérative.

Au départ, c'était une coopérative polyvalente qui pourrait faire de l'appui technique, du conseil, de l'approvisionnement et peut être de la commercialisation. Depuis la création, il y a eu deux années de sécheresse ce qui a bloqué toute activité pour la coop.

Alors que FERT pensait qu'ils allait travailler sur les grandes cultures, les agriculteurs ont dit qu'ils ont tous 2 ou 3 vaches et qu'ils voudraient développer la production du lait. Un technicien français a fait une étude de faisabilité et FERT a apporté un appui technique sur l'alimentation des vaches et sur les rations, en plus de l'installation au niveau de l'INRA et la DPA d'un logiciel de calcul des rations.

Avec l'amélioration de la production du lait, les agriculteurs ont commencé à réfléchir sur le moyen de commercialiser le lait. Au début, avec FERT, ils ont pensé monter une

laiterie dans la ville de Settat mais cette option demandait beaucoup de moyens financiers en plus de ressources humaines expérimentées pour gérer l'affaire tandis que la coop. n'est pas assez dynamique ni expérimentée pour ça. La deuxième option était de contacter d'autres coopératives laitières nationales pour acheter le lait. Ça aussi n'a pas abouti. Finalement, et grâce à l'actuel président de la coop., ils ont pu trouver un accord avec Nestlé à Eljadida qui a accepté de leur acheter tout le lait à des prix fixes durant toute l'année. C'est là que ça a sérieusement démarré et c'est là que FERT est entré dans le PCM.

3. Phase projet PCM :

Aujourd'hui, le partenariat avec la coop. est formalisée. C'est un partenariat tripartite entre FERT, l'INRA et la coop. Chacun a des rôles bien définis et également des contributions bien définies.

Bilan :

Globalement, les choses se sont bien passées côté partenariat. Ce qui a été prévu a été réalisé (80%). La difficulté, c'est quand il n'y a pas sur place quelqu'un qui soit responsable en continu de la coordination, les choses ont tendance à se diluer. Chacun fait ce qu'il peut mais il faut qu'il y ait en continu un rappel de la part du FERT pour que les activités avancent.

Partenariat après le PCM :

Pour les deux partenaires, le PCM était un élément qui leur avait permis d'avoir un appui financier mais également d'entrer dans un esprit d'échange avec d'autres partenaires et projets. Ça a commencé à donner ces fruits avec des contacts avec le projet de la vallée des Aït Bouguemez en partenariat avec CICDA/Arbalou et avec d'autres projets.

Dans l'esprit du FERT, même si le PCM s'arrête, ils continueront leur partenariat et leur démarche avec la coopérative Khémisset Chaouia.

RENFORCEMENT DES CAPACITES

Pour FERT, renforcer la coop. est d'abord et avant tout qu'elle ait une activité économique concrète. De leur point de vue, créer une structure et mettre les gens sur papier est la chose la plus facile, mais derrière, s'il n'y a pas d'actions concrètes, des retombées et quelques choses d'intéressantes qui se passent, vous pouvez les former tant que vous voulez, ça servira à rien. La priorité initiale pour FERT, était que la coop. ait une activité concrète qui ait des retombées sur tout le monde. C'est la raison pour laquelle ils ont démarré avec l'activité lait.

Maintenant, quand vous parlez de la coopérative Khémisset Chaouia, cela veut dire quelque chose pour la population locale. Derrière ça, il y a une réalité.

La deuxième étape, est de faire en sorte que les membres de la coop. se disent : nous avons maintenant une activité, il faut arriver à la gérer le mieux possible et il faut que nous ayons les compétences nécessaires pour la faire. Chose qui n'est pas complètement mise en place par FERT.

Renforcer les capacités de gestion de la coop. veut dire organiser des petites formations au bénéfice des membres de la coop. sur le fonctionnement d'une coopérative, les statuts, la gestion financière et comptable... dans ce sens un programme de formation est prévu afin que les membres aient conscience qu'il y ait des statuts à respecter, un certain nombre de procédures à faire, une comptabilité à tenir et des comptes à rendre...

D'un autre côté, les membres de la coop. ont déjà été au moins une fois en France dans le cadre d'échanges avec d'autres coopératives françaises. Ils ont également été en Tunisie. L'objectif est que les membres de la coop. puissent voir comment fonctionnent les coopératives en France, le rôle du CA, comment les décisions sont prises en commun, comment, comment on discute des sujets et comment on essaye d'élaborer des stratégies.

Depuis la création, la coop. n'a pas eu les assemblées générales qu'il fallait, a eu deux réunions du CA. En général, ces réunions se passaient lors des missions du FERT au Maroc. En ces moments, FERT essaye de faire passer des messages durant le déroulement des réunions. C'est une sorte de formation/action.

Pour l'instant, l'amélioration des capacités des membres de la coop. en terme de gestion n'est pas encore très sensible. Cependant, les membres sont conscients que c'est nécessaire.

Le défi est d'arriver à trouver des jeunes membres. Les membres sont d'un certain âge ; ils ont des fils mais qui n'ont pas encore la liberté et l'autonomie de décision, par conséquent, ils ne sont pas impliqués dans la démarche.

Ce qui n'a pas également été concrétisé, c'est la partie activités pour les femmes. Cependant, c'est en train de se formaliser. Une visite d'échange en Tunisie a été récemment organisée pour certaines femmes et jeunes filles des villages. Maintenant, il faut monter ce petit noyau dur de femmes agricultrices afin qu'elle se lancent soit dans l'élevage de lapin ou dans la volaille. L'intérêt c'est que la coop. existe et que les membres sont maintenant d'accord pour que la coop. aide ce groupe de femmes à démarrer dans une activité, soit pour faciliter l'achat de matériel ou pour l'achat d'aliment. Après la question sera est ce que ça va se développer à l'intérieur de la coop. ou à l'extérieur.

Le local :

La construction d'un local pour la coop. est terminée. Une partie est déjà ouvert et sert comme annexe de collecte du lait. Une autre partie va servir comme bureaux de la coop. une autre partie va servir à stocker les aliments du bétail et engrais. Dès que c'est terminé, ils vont pouvoir acheter les intrants nécessaires en commun et ils vont pouvoir démarrer une autre activité aux bénéfices des adhérents mais également d'autres agriculteurs de la région même s'ils ne sont pas adhérents.

Pour le moment, il n'y a pas une équipe permanente chargée de la gestion de la coop. il y a deux salariés qui s'occupent de la collecte du lait qui est très bien tenue d'ailleurs. L'un des deux salariés sert actuellement d'adjoint au trésorier pour tenir les comptes généraux de la coop. mais il n'y a pas encore de salarié qui s'occupe de diriger la coop. et ça manque.

Autonomisation de la coop. :

Pour le FERT, l'autonomisation de la coop. se fera dans la mesure où le CA et les adhérents seront suffisamment bien conscients de la place de la coop. dans la région et de sa capacité à être autonome. FERT y travaille en ce moment mais ça va prendre du temps.

3 ans du PCM seront insuffisants pour atteindre cet objectif. C'est des choses qui se font entre 5 et 10 ans.

Autonomiser la coop. veut dire que les membres soient conscients de leur rôle et de leur place et qu'ils puissent réaliser des choses sans l'appui ni du FERT, ni de l'INRA ni de la DPA. Le but, c'est qu'au bout de 5 à 10 ans, la coop. arrive à tourner toute seule et soit capable d'établir des conventions avec les uns et les autres. Déjà au niveau de l'actuelle convention entre FERT et la coop., il est stipulé que s'il y a par la suite des financements extérieurs qui passeront par FERT, ils seront directement versés à la coop. et c'est cette dernière qui établirait un programme de travail avec les autres acteurs locaux et c'est la coop. qui payerait l'INRA ou d'autres partenaires pour réaliser des actions. Donc, ils sont déjà responsabilisés sur cet aspect.

CONCERTATION LOCAL

L'INRA :

L'INRA est un partenaire à part entière dans le projet. Une convention tripartite est signée entre FERT, la coop. et l'INRA. Son rôle dans le projet est le suivant :

- Maintenir en continu le lien d'animation au court de l'année autant sur l'aspect technique que sur l'aspect socio-économique.
- Mener des actions techniques avec les agriculteurs : faire des essais sur le terrain, organiser des journées d'information...
- Intervenir sur quelques formations ponctuelles sur des aspects de base.

La commune rurale :

Au départ, avant le PCM, l'actuel président de la coop. était président de la commune rurale. A cette époque, il y avait une bonne entente entre la coop. et la commune rurale : les locaux de la commune étaient temporairement les locaux de la coop.

Après cela, lors des élections de septembre dernier, une lutte intestine avec certains membres de la coop. qui étaient également membres de la commune rurale s'est déclenchée, avec des accusations de détournement de fonds etc.. Le président de la coop. qui était également président de la commune s'est retiré du jeu électoral et les membres perturbateurs ont été éjectés de la coop. depuis, il n'y a plus eu de liens avec la commune, à part quelques membres de bonne volonté qui veulent que la coop. ait un rayonnement sur toute la région et donc de travailler avec tous les acteurs locaux.

La DPA :

Avec la DPA, les relations sont plus formelles. C'est un vrai soutien de la part du directeur de la DPA qui souhaite que la coop. se développe. Mais c'est toujours pareil, il y a beaucoup de discours et peu d'actes concrets, surtout pour les aspects formation. La DPA devait venir en appui à la coop. pour tout ce qui est formations mais ça n'a pas été fait.

En général, la DPA intervient ponctuellement et fournit un appui technique : un peu de matériel, des services technique...

Normalement, un agent du DPA a été mis à la disposition de la coop. pour jouer de façon ponctuelle le rôle de gestionnaire, malheureusement ça ne fonctionne pas bien.

L'ODCO :

Un contact est déjà établi entre FERT et l'Office Des Coopératives ODCO. L'ODCO est prêt à programmer au niveau de son programme annuel, des formations au bénéfice des membres de la coop. Malheureusement, il y a toute une démarche administrative à faire, et c'est la DPA qui devait le faire et qui ne l'a pas encore fait. Dans l'état actuel des choses, les membres de la coop. sont encore incapable d'établir ce type de contact et de faire ce type de démarches.

Autres acteurs locaux :

Il y avait des relations avec la chambre d'agriculture, mais apparemment ça n'a aboutit à rien.

Il y également des relations avec Nestlé qui leur achète le lait.

Un contact est également établi avec une ONG italienne installée dans la région de Settat qui pourrait venir en appui à la coop. sur le savoir-faire au niveau du petit élevage et peut être sur des petites actions d'alphabétisation des femmes. En même temps, l'ONG est intéressé par l'expérience de la coop. donc c'est échange d'expériences.